



Le général Bonaparte, héros de l'armée révolutionnaire d'origine Corse, organise un coup d'état les 18 et 19 brumaires (novembre 1799) et met en place le consulat, en 1802, il est nommé consul à vie.

Les 9 et 10 Novembre 1799, c'est le "Coup d'Etat des 18-19 Brumaire"



En 1804, était promulgué le "Code civil". Ce Code se voulait en rupture avec le passé de l'Ancien régime, mais il est en réalité un compromis entre celui-ci et les idées issues de la Révolution, tant juridiquement que politiquement. Il se veut le réconciliateur de la Nation française.

Le 18 mai 1804 il devient Empereur des Français, le sacre aura lieu le 2 décembre de la même année, sous le nom de Napoléon Ier, il sera l'instigateur du Code civil, de la création des préfets, du franc germinal, de la banque de France, de la Légion d'honneur, les grandes victoires Austerlitz, Iéna, Eylau, Wagram... Les grandes défaites, Trafalgar, la Bérézina et enfin Waterloo morne plaine. Napoléon abdiquera une première fois en 1814, il reviendra de son exil de l'île d'Elbe. Ce sera les Cent-Jours, il sera obligé d'abdiquer une deuxième fois et sera exilé à Sainte Hélène où il mourra le 5 mai 1821.



200 ans après sa rédaction, le "Code Civil des Français" est toujours en usage en France...



Napoléon sacré Empereur



Le franc germinal